FRC 4° 28203 2
Case
Frc
24046

RAPPORT

DU CITOYEN PRIERE,

Electeur et de la Société des Jacobins, envoyé par le Ministre de la Guerre, dans le Département de l'Eure.

Du 26 juin 1793, l'an II. de la Rép. Française une et idinvisible.

ARRIVÉ à Vernon le 21 Juin, sur les 10 heures du matin, la municipalité s'assembla et délibéra sur le moyen de faire parvenir les paquets aux trois commandans de la force armée à Evreux; ce qui s'est effectué par la précaution dont je vous ai fait part. Pendant cet intervalle, j'ai parcouru quelques villages, et je leur ai distribué des décrets relatifs aux corps administratifs révoltés; *la grande masse du peuple est dans les meilleurs principes et les dispositions les plus heureuses pour l'exécution de la loi.* Je suis parti de Vernon le 22, pour aller à Bayeux remettre votre paquet au général Wimphen. J'ai pris des chemins de traverse, afin de me

THE NEWBERRY LIBRARY

convaincre du nombre de communes qui sont restées fidèles : JE LE RÉPÈTE ENCORE, TOUTES, *hors Evreux*. Je suis arrivé à Caen le 23, à six heures et demie du matin. Je m'étois muni d'un passeport de la municipalité de Vernon; l'on a remis votre paquet à Félix Wimphen, sous une envelope à l'adresse de la municipalité de Cherbourg, pour m'assurer le passage par Bayeux. Voici les faits qui se sont passés à Caen. Arrivé à la poste, je demande des chevaux; l'on me dit (c'est *le monsieur* qui tient la poste) qu'il falloit me présenter au comité de surveillance pour avoir un permis; il étoit sept heures; je trouve le comité fermé; je reviens à la poste; je retourne au comité, toujours accompagné d'un postillon observateur; car le *monsieur* qui tient la poste, a toujours voulu que ce fût le même qui m'accompagnât; encore personne. De retour en mon logement, j'attends, et c'est à la poste même; là, *MM. Buzot*, *Gorsas* (1), *Barbaroux*, *Louvet*, *Larivière* et d'autres, tous ve-

(1) Gorsas étoit à Falaise ainsi que la Rivière, Louvet est arrivé 3 jours après, on peut juger de l'imposteur par ce seul fait.

noient me voir à travers d'une fenêtre ; pas un n'a entré. Je les ai vus s'informer au maître de la poste qui est venu me faire plusieurs questions ; je les voyois inquiets, aller et venir. J'ai entendu dire : *cette fois, cela commence bien ; voilà encore deux cents cavaliers de partis* ; mais j'observe que le nombre que j'ai compté n'étoit que de 35 cavaliers et environ neuf gendarmes, *qui murmuroient beaucoup de partir.* Il étoit parti le 22, 207 hommes d'infanterie, deux pièces de canon et des fourgons chargés de pain et de farine. *Ce sont les charrois de l'armée qui font ce transport.* A Lisieux, plusieurs des conducteurs murmuroient de cette démarche, et disoient qu'ils aimeroient mieux aller à l'armée.

Je retourne à la maison-commune pour mon permis ; l'on me dit qu'un passe-port de Vernon étoient suspect, et qu'il falloit me présenter au département. Il étoit dix heures, et il n'étoit pas assemblé à dix heures et demie. Je me présente ; un membre se charge de mon passe-port et me fait entrer dans le lieu des séances. Je me place, en attendant le rapport de mon passe-port ; mais l'on

commence par lire au peuple différens papiers dont je ne connois pas l'intitulé ; c'est le tissu de mensonges le plus absurde ; *qu'il n'existe plus de Convention nationale* ; *qu'il faut se joindre à Evreux, y conduire de la force*, SE JOINDRE A LA VENDÉE, *fondre sur Paris. Plus de bulletin, rien n'est connu*, le peuple est trompé ; et dans ce département, il est très-enclin pour les ci-devant, *Salles*, Louvet, *Barbaroux*, *Larivière*, et quelques autres se présentent et prennent séances pour délibérer. *Wimphen* arrive avec deux aides-de-camp, et prend séance aussi, et tous ont voix délibérative. Le chef (c'est ainsi que je nomme le président) donne lecture de mon passe-port de Vernon et Cherbourg. Felix Wimphen dit *qu'il faut me mettre en arrestation* et me fouiller ; Salles dit : *c'est quelque agent*, il faut le mettre au secret. On applaudit. Je demande la parole au *chef des révoltés ;* elle m'est accordée : je demande « si l'assemblée étoit encore corps constitué ; je dis » que l'on trompoit le peuple, puisque » la Convention existoit et *qu'elle avoit* » *fait plus de travaux depuis* 15 *jours*, » *qu'elle n'en avoit fait dans huit mois.* »

Les fugitifs de la Convention veulent m'interrompre ; ils se retournent, me menacent ; cependant l'on me laisse continuer. Le peuple se plaisoit à m'entendre ; j'entends quelques applaudissemens : les fugitifs demandent que l'on fasse fouiller ma voiture, que l'on me fouille. *Wimphen* reproduit sa motion ; pour lors je lui réplique : *traître, c'est pour toi que j'ai pris ces mesures pour m'assurer de ma mission ; cette lettre est à ton adresse, je la pose sur le bureau.* L'on m'impose silence et l'on me dit que je ne dois pas apostropher un Général. J'ai reçu avis, dit *Wimphen*, que cinq personnes étoient parties de Paris pour m'assassiner. Comme j'avois les mains dans mes poches, l'on dit : *vîte il le faut fouiller* ; l'on n'a rien trouvé que mon mouchoir et mon porte-feuille. Les motions recommencent. Louvet, les aides-de-camp, quelques révoltés et Salles donnent les conclusions pour me mettre au secret. Salles me dit : *je te connois pour avoir été aux Jacobins. Y vas-tu toujours ?* Je réponds oui. *Tu es un scélérat.* Moi je lui réponds, *et toi un*

lâche; (1) il demande *des pistolets et un poignard.* Il se lève pour me donner des coups de poings; je me mets en défense, on l'empêche de venir sur moi, l'on me retient; et, pour faire finir la scène, l'on nomme deux commissaires, entr'autres l'accusateur public. Je suis conduit et interrogé; l'on envoye chercher ma valise; mais moi, l'on me garde. J'observe qu'on ne peut pas visiter mes effets sans ma présence, l'on ne fait pas droit à ma demande : l'on m'entre à la barre; Wimphen donne lecture de plusieurs lettres du Ministre, et d'une réponse qu'il lui faisoit, et me dit, en me fixant, *qu'il n'iroit pas à Paris pour se faire guillotiner*; *mais que*, QUAND IL SE SEROIT JOINT A LA VENDÉE, *il viendroit avec soixante mille hommes à Paris.* Il accusa le trésorier qui ne vouloit lui remettre que 15000 liv., et qu'il en demandoit pour faire la guerre 95000; il traitoit le trésorier d'aristocrate : il fut mandé à la barre. L'on me mène dans une chambre particulière, et l'on m'interroge pendant

(1) Ce Drôle n'a dû sa liberté qu'en se jettant, pour ainsi-dire, aux genoûxdu Comité d'Insurrection.

deux heures de tems; après ce, l'on m'introduit parmis les révoltés : un membre fait sentir que, si l'on rompoit avec le ministre, ce seroit très-nuisible à leurs projets. Il fut arrêté que l'on me donneroit un passe-port, des exemplaires d'une proclamation, un permis pour les chevaux et un gendarme pour me garder à vue, et ne me laisser communiquer avec personne, ordre de m'arrêter, si j'entrois dans quelque maison, et le même ordre donné au gendarme de Lisieux pour m'arrêter seulement si je me promenois dans cette ville. J'ai été obligé d'y rester le lundi jusqu'à 9 heures et demie du matin, pour réparer ma voiture. J'ai vu avec plaisir qu'il y a du patriotisme ; *plusieurs citoyens m'ont dit qu'ils ne partiroient pas sans un Décret de la Convention.* La générale battit le matin, et trois fois le rappel, et à 9 heures, personne. *Louvet étoit venu prêcher la sainte croisade.* Le dimanche, *Gorsas* avoit été prêcher à *Falaise*, *Buzot* a fait *un manifeste.* Je n'ai pas pu me le procurer. Je suis revenu par Rouen. Je me suis arrêté à la porte de Vaudreuil. A minuit, le fils du maître de poste est arrivé, portant une dépêche

481

d'Evreux pour Rouen. C'est ce qu'on appelle un dragon de la Manche. Comme on lui a dit qu'il ne passeroit pas au Pont-de-l'Arche sans passe-port, il a envoyé un postillon faire sa mission. Voilà la vérité. *J'ai distribué les decrets jusques aux portes de Caen.* Il a été lue une lettre du Citoyen Pache, qui a été tournée en dérision, et *Salles a beaucoup vanté Alexandre Bauharnois.*

Le Citoyen PRIERE.

De l'Imp. de GUILLAUME et POUGIN, Imprimeurs du Départ. de la Guerre, rue de la Michodière, n°. 3.